

Envoyé en préfecture le 18/11/2022

Reçu en préfecture le 21/11/2022

Affiché le

ID : 055-215501222-20221118-22_129-DE



AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES



AVENANT à LA CONVENTION D'ADHESION PETITES VILLES DE DEMAIN de Commercy et Vaucouleurs

ENTRE

- La Commune de **Commercy** représentée par son maire **Jérôme LEFEVRE**
- La Commune de **Vaucouleurs** représentée par son maire **Francis FAVE**
- **La codecom COMMERCY VOID VAUCOULLEURS** représentée par son président **Francis LECLERC** ci-après, les « Collectivités bénéficiaires » ; d'une part,

ET

- L'Etat représenté par le préfet du département de la Meuse
ci-après, « l'Etat » ;
d'autre part,

AINSI QUE

- Le Conseil régional du Grand-Est
- Le Conseil départemental de la Meuse
- La Banque des Territoires
- La Chambre de Commerce et d'Industrie Meuse Haute-Marne
- La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Meuse
- L'Etablissement Public Foncier Grand Est EPFGE

ci-après, les « Partenaires ».

Il est convenu ce qui suit.

Objet de la convention

Le présent avenant à la convention d'adhésion Petites villes de demain des villes de COMMERCY et de VAUCOULEURS (« **la Convention** ») a pour objet d'acter la prolongation de l'engagement des Collectivités bénéficiaires et de l'Etat dans le programme Petites villes de demain pour une durée de **6 mois**

La Convention initiale prévoit un délai de 18 mois maximum à compter de sa date de signature. Cette date est le 15 OCTOBRE 2022

La mise en place du programme n'a pas permis la rédaction de la convention cadre à cette date. En application de l'article 5 de la convention, les collectivités ont sollicité la prolongation en raison des difficultés suivantes :

- la convention d'adhésion a été signée le 15 avril 2021, un bureau d'études a été missionné par la banque des territoires en septembre 2021.

Le projet de territoire est basé sur les plans pluriannuels d'investissement des 2 communes.

Pour enrichir cette base de travail, il a été décidé de mettre en place une démarche novatrice en consultant les acteurs du territoire par une rencontre personnalisée méthode AFOM (Atouts, Faiblesses, Opportunités, Menaces) dans le cadre de leur activité mais aussi à titre personnel habitant ou non du territoire. VOIR TABLEAU ANNEXE

De plus, des élus du territoire meusien (sénateur, député, V/P de la région) ont été auditionnés.

Les 45 rencontres se sont échelonnées de novembre 2021 à mars 2022. Le bureau d'études a fait une synthèse avec plusieurs navettes avec le chef de projet

Le 18/05/2022 les diagnostics des 2 communes ont été approuvés par les 2 villes.

En juin, au cours de 2 rencontres avec la DDT, les élus et le bureau d'étude une analyse des propositions extérieures à intégrer aux réflexions a été faite. Une réflexion interne a été mise en place pendant l'été

Le 21/09/2022 : une validation a été faite par les élus pour une proposition en copil du 12/10

Ce travail important doit se terminer dans les 6 mois à venir suivant le planning prévisionnel suivant :

12/10/2022 copil de validation des axes stratégiques et un plan d'actions consolidés

Fin octobre / début novembre : propositions de fiche actions pour les partenaires

novembre/décembre 2022 et début janvier 2023 Echanges avec les partenaires pour finaliser les plans de financements et le calendrier

2023 : fin janvier copil de validation de la convention

Début février 2023 validation par les 2 conseils municipaux et le conseil communautaire

Mars avril 2023 signature des autres partenaires

Le délai prévisionnel de validation de la convention cadre est le suivant :

15 avril 2023

Article 2 Autres dispositions

Les autres articles de la convention initiale sont inchangées.

Signatures de l'avenant A Commercy, le 12 octobre 2022

Nom	Prénom	Qualité	Signature
GUENEAU	Camille	Sous préfète de Commercy	
LEFEVRE	Jérôme	Maire de Commercy	
FAVE	Francis	Maire de Vaucouleurs	
LECLERC	Francis	Président Codecom	
ROTTNER	Jean	Président du Conseil régional du Grand-Est	
DUMONT	Jérôme	Président du Conseil départemental de la Meuse	
		La Banque des Territoires	
PAPAZOGLU	Richard	Président de la chambre de Commerce et d'Industrie Meuse Haute Marne	
MOUTON	Jean Louis	Président Régional de chambre des métiers et de l'artisanat GE	
TOBOUL	Alain	Directeur de l'EPFGE	

Envoyé en préfecture le 18/11/2022

Reçu en préfecture le 21/11/2022

Affiché le

ID : 055-215501222-20221118-22_129-DE

Annexe 1 : tableau des acteurs consultés

Secteur d'activités	Vaucouleurs	Commercy	Territoire codecom	Territoires extérieurs	Total	pourcentage
Commerces	2				2	4,88 %
Personnes âgées santé	2	1	2		5	12,20 %
Enseignement	1	3			4	9,76 %
Immobilier	2	2			4	9,76 %
Industrie économie banques	1	3	5		9	21,95 %
Agriculture forêt	2		1		3	7,32 %
Patrimoine association culture	1	1	1		3	7,32 %
Jeunesse emploi insertion sport	0	2	2		4	9,76 %
Tourisme			1	3	4	9,76 %
Services publics			2	1	3	7,32 %
TOTAL	11	12	14	4	41	100,00 %